

www.e-rara.ch

Bourcard d'Asuel

Quiquerez, Auguste

Delémont, 1843

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27329

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-67497>

Avant-propos.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

AVANT-PROPOS.

OCCUPÉ depuis longtemps à réunir des matériaux pour écrire l'histoire des monumens de l'ancien Evêché de Bâle, ces recherches longues et difficiles pour remplir une tâche peut-être au-dessus de mes forces, vu surtout le peu de temps que je puis consacrer aux études archéologiques, m'ont cependant mis à portée de recueillir des faits curieux, des anecdotes intéressantes sur cette partie de la Suisse.

Souvent un acte m'a révélé un drame tout entier, et le XIII^e siècle surtout fournit plusieurs jugemens qui nous aident à connaître les mœurs de cette époque. Mais ces documens rongés des vers, ces écrits presque illisibles sont restés jusqu'ici inconnus et oubliés dans nos archives : personne ne les a dépliés peut-être, depuis un siècle ; une épaisse poussière les recouvre, et ils sont enfouis sous des amas de titres ou de papiers non moins poudreux.

Ce n'est qu'en lisant ou en faisant des extraits et

copies de ces actes, en fouillant toutes les archives de nos Princes-Evêques et de nos anciens monastères, qu'on peut quelquefois trouver le mot de l'énigme de certains documens ; ce n'est qu'en parcourant le pays, en explorant les ruines, en consultant la tradition, nos vieux usages, les urbaires, les rôles ou rapports formant jadis nos constitutions. qu'on parvient à jeter quelque lumière sur les ténèbres du moyen âge.

Nous n'avons pas eu de chroniqueurs dans l'Evêché de Bâle. Aucun Froissard n'a écrit les faits et gestes de nos souverains : leur histoire se confond avec celle des pays voisins, ou bien elle n'a été écrite qu'imparfaitement dans les derniers temps, et encore n'est-ce pas l'histoire du pays, mais seulement celle de ses princes. Pour le faire actuellement, il faudrait compulser les écrits de cent auteurs, les archives disséminées de nos évêques et de nos monastères, celles des villes et des villages, et un tel travail demanderait un temps et des connaissances que je n'ai pas.

Cependant, en voyant dans mes cartons un grand nombre de notes et de documens précieux qu'on ne peut faire figurer dans une histoire générale du pays, je n'ai pu résister à la tentation d'en publier quelques-uns, en m'appuyant des citations qui peuvent constater l'authenticité des sources où je les ai puisés, ou l'analogie des faits que j'ai rapportés, avec ceux des contrées voisines.

A la vérité, ces documens ne nous indiquent beaucoup de choses que fort imparfaitement : ce sont des jalons posés de loin en loin, un canevas à remplir, et j'ai comblé ces lacunes à l'aide des documens, des chroniques, des traditions, et surtout des manuscrits et archives de l'abbaye de Lucelle et de l'Evêché de Bâle, que j'ai étudiés avec soin et dans lesquels j'ai recueilli les détails les plus intéressans.

L'histoire diplomatique n'oserait se servir de plusieurs de ces matériaux ; aussi, ai-je eu grand soin d'indiquer les sources d'où ils proviennent, afin qu'on puisse distinguer le certain de l'incertain, et la part de l'histoire d'avec celle du roman.

Les archives de l'ancien Evêché de Bâle étaient, avant la révolution de 1793, déposées au château de Porrentruy, résidence du prince-évêque. Elles restèrent quelque temps fort négligées ; lors de la réunion du département du Mont-Terrible à celui du Haut-Rhin, beaucoup de documens furent envoyés à Colmar et même à Paris. Cependant, un homme laborieux, M. Hertel, ayant rempli quelques années les fonctions d'archiviste, remit en ordre ce qui restait encore à Porrentruy de ces précieuses chartes. Combien de fois, dans mon enfance, ne m'a-t-il pas porté jusque dans les voûtes de la tour des archives ? Peut-être est-ce cette circonstance qui a fait que la poussière d'un diplôme a pour moi mille fois plus d'attraits que la table la mieux servie.

L'Evêché de Bâle ayant été, en majeure partie, réuni au canton de Berne, le gouvernement fit conduire dans la capitale, vers 1826, plusieurs voitures de ces archives : on emmena principalement les actes relatifs aux domaines, à la noblesse, aux corporations, et enfin tout ce qui avait trait à l'histoire. On fit, à la vérité, un inventaire de ces documens ; mais les liasses sont déposées à l'Hôtel-de-Ville de Berne, sans être classées et sans nul ordre. Il paraît cependant qu'on y a fait des recherches, et plusieurs liasses ne renferment plus les titres comme ils sont indiqués à l'inventaire.

La portion des archives envoyée à Colmar n'a peut-être pas eu un meilleur sort, et enfin ce qui est resté au château de Porrentruy est nécessairement incomplet, en sorte qu'on ne peut trop manifester le désir de voir tous ces précieux documens rétablis dans le local où ils ont été si longtemps.

Les archives de l'abbaye de Lucelle ont eu une destinée bien plus déplorable : à peine en reste-t-il encore une partie disséminée dans les dépôts indiqués précédemment. Les manuscrits du P. Walch, religieux de Lucelle, mort vers 1765, pourraient suppléer à beaucoup de titres perdus, s'ils n'étaient pas eux-mêmes épars dans la bibliothèque du collège de Porrentruy, dans celle de Maria-Stein et dans ma petite collection de livres.

Les archives de Bellelay ont éprouvé de plus

grands désastres : on n'en trouve plus que quelques liasses déposées, par hasard, à la préfecture de Delémont, à Berne, et bien peu à Porrentruy. Celles de Moutier-Grand-Val et de Saint-Ursanne ont, pour ainsi dire, disparu entre les mains de chanoines négligens, et, en dernier lieu, lorsque la révolution française supprima les corporations religieuses. Cependant je suis heureux de pouvoir dire qu'une bonne partie est actuellement déposée à Porrentruy. Cette ville a aussi des archives fort intéressantes, mises en ordre par les soins de mon père; celles de Delémont ne sont pas riches en anciens diplômes, mais elles sont conservées avec soin. Quelques communes ont aussi des documens, mais elles sont pauvres en actes anciens. Enfin, des particuliers ont sauvé de la destruction quelques débris d'archives que leurs parens, religieux dans des monastères, avaient emportés lors de la dissolution de leurs couvens.

En général, ces divers dépôts d'archives ne renferment guère de diplômes antérieurs au xi^e siècle. Il y a bien des copies authentiques d'actes plus anciens, mais les originaux n'y sont plus. Beaucoup de sceaux ont été brisés par négligence; quelques-uns méritent cependant encore l'attention des archéologues, et je citerai particulièrement, dans les archives de Berne, les diplômes des empereurs d'Allemagne et des rois de France, dont les sceaux sont enfermés dans des boîtes d'argent ou de bois ouvragé.

Je dois d'abord témoigner ma gratitude à feu M. l'avoyer de Mulinen qui, le premier, en 1827, m'a permis l'accès des archives déposées à Berne, et ensuite à plusieurs membres du gouvernement actuel, qui ont bien voulu m'accorder toutes les facilités que je pouvais désirer dans mes recherches; MM. le chancelier et archiviste ont également eu pour moi une obligeance dont je leur serai toujours reconnaissant. Tous ont contribué à me laisser pénétrer dans ce sanctuaire des temps passés, rappelant fidèlement ce que nos ancêtres ont fait de siècle en siècle, le mal comme le bien, les œuvres pies comme les criminelles. Là aussi, comme dans l'éternité, il n'y a plus de distinction de rangs ni d'états : le despote Frédéric Barberousse est couché sous de pauvres vassaux main-mortables; le pape Hildebrand repose à côté d'Henry IV, qu'il laissait geler dans les fossés de Canosa; Louis XIV et ses orgueilleux diplômes sont confondus dans la même liasse avec quelques actes de vente de bétail; des indulgences avec les écrits de Calvin ou de Zwingli; un procès de sorcellerie repose sous une canonisation de saint; le livre de sang, renfermant les sentences de la cour criminelle, dresse fièrement sa couverture rouge à côté du livre de vie d'une abbaye; ici, c'était le juge qui donnait la pâture au bourreau; là, c'était le moine recevant la fortune des familles, sous le nom de quelque saint vénéré.

Tous les pompeux titres de noblesse, ces arbres généalogiques où jadis s'étaient les seize quartiers d'une illustre maison, sont entassés pêle-mêle avec les papiers de quelques obscurs bourgeois; la poussière les recouvre comme la terre ensevelit indistinctement les restes de toutes ces générations passées.

Le testament de l'évêque Sigismond de Rheinach est placé en face de la sentence de mort de Pierre Péquignat, de Fridolin Lion, de Jean-Pierre Riat et de Pierre-François Choullat, ces défenseurs des droits du pays.

Les titres de propriétés de nos envahissans monastères sont enterrés sous les liasses des ventes de domaines nationaux. Les sceaux de Rodolphe de Habsbourg pendent à côté de ceux de Henry de Neuchâtel, et l'élévation du comte ne fait plus blasphémer l'évêque. Des lettres de manumission se trouvent avec des actes de vente ou de partage de serfs; les franchises d'une ville avec une prestation d'hommage; l'inféodation d'un orgueilleux manoir, avec celle d'un four banal; et cette réunion d'actes ou d'éléments aussi hétérogènes, n'est pas l'effet du hasard ou d'une classification faite à plaisir, car si vous cherchez, par exemple, les liasses concernant une ville, une commune, vous pourrez quelquefois suivre toute son histoire commençant dans l'esclavage et finissant toujours par la liberté, à moins que cette

corporation n'ait péri dans les luttes qu'il lui fallut soutenir pour passer de l'état de servitude à celui d'un affranchissement soumis à une loi commune à toute la nation.

On ne devrait pénétrer sous les voûtes qui renferment ces archives que comme dans un lieu sacré ou un mausolée solennel rappelant les pensées et les actions des générations passées, où chacune d'elles a laissé la trace de sa vie, de ses mœurs, de ses usages, et où, actuellement les arts et les sciences peuvent venir puiser d'intéressantes instructions. En ce lieu, tout est sujet à l'étude, depuis le parchemin sur lequel Charlemagne posa sa puissante main jusqu'au modeste carnet dans lequel un humble moine écrivait des remarques sur la vie monotone de son monastère.

A ces actes antiques sont d'abord appliqués en placards les sceaux en cire des empereurs et des autres souverains, empreintes symboliques dont chaque trait a une signification mystérieuse. Plus tard, vous les trouverez appendus aux chartes, avec des cordons de soie, de fil ou de parchemin. Tantôt c'est un évêque assis sur un chien, emblème de la fidélité; il vous menace de son bâton pastoral, signe de sa puissance, et vous bénit de sa droite, pour vous accoutumer à plier le genou devant lui. Ailleurs, c'est un puissant comte, monté sur son coursier fougueux, sans selle, ni caparaçon, mais avec

une simple bride pour modérer sa course. Le chevalier lève son glaive de justice et appuie contre lui son écu au bouclier protecteur. A une époque plus rapprochée on voit reparaître ses descendans revêtus de brillantes armures, et leurs chevaux sont couverts de riches housses armoirées et brodées jusque sur les coutures.

Ici c'est une noble dame, montée sur une paisible haquenée; sur sa main gantée repose un sacre ou un gerfaut. Au quinzième siècle, les abbés, les prévôts et autres dignitaires ecclésiastiques sont représentés sous un portail gothique ayant aussi en main quelques signes de leurs attributions. La simplicité de leurs anciens sceaux se rapprochait de celle de leurs mœurs, et leur orgueil perça jusque dans leur contre-scel, où l'empreinte de leurs ongles prouve jusqu'à l'évidence qu'ils ne s'occupaient plus de travaux manuels.

On peut étudier dans tous ces sceaux les costumes, les coiffures, les armes, les harnachemens de chevaux de six siècles, de même que sur les chartes vous pouvez suivre les divers changemens qu'à subi l'art d'écrire depuis l'onciale si estimée au neuvième siècle, jusqu'à la gothique bizarre que la cour de Rome a conservée si longtems, comme un fâcheux contraste entre l'écriture romaine, si belle et si pure, que les vainqueurs du monde nous ont léguée et celle que les barbares nous ont imposée.

Si on ouvre ces parchemins poudreux , ces velins jaunis par le temps , ces papiers grossiers, mais solides , qui leur succédèrent , rarement , dans le treizième siècle , le géographe y trouvera les noms de lieux actuellement inconnus ; l'histoire des faits nouveaux que les auteurs anciens avaient ignorés ; le prêtre s'étonnera des mœurs de ses devanciers , et il bénira le ciel de l'avoir fait naître dans des temps meilleurs.

Le théologien trouvera matière à de bien graves réflexions qu'il n'osera peut-être confier à sa plume. L'agriculteur maudira les temps où son activité était enchainée par cent vingt jours fériés et par une foule de servitudes désastreuses. Le militaire y verra des réglemens qui le feront d'abord sourire de pitié , et cependant les soldats d'alors sortirent victorieux de maints combats. Le législateur y trouvera toute la série des lois du moyen âge , disséminées , il est vrai , dans les lettres de fief , dans les ordonnances de polices , dans les franchises et les rôles , dans les arbitrages , les pénitences publiques , les combats judiciaires et enfin dans des sentences qui le feront frémir.

Toute l'histoire des temps passés , pour l'Evêché de Bâle , est là ensevelie sous la poussière et , faut-il le dire , le temps plus que les hommes a respecté ces documens précieux ; les vers les ont moins endommagés que les indiscrets ou les insoucians , qui fai-

saient des couvertures de livres avec des diplômes de **Conrad le Salique**, fondaient les sceaux de **Léon IX** pour faire des balles de pistolet, ou coupaient les vignettes qui ornaient les missels de nos évêques du quinzième siècle.

Ce n'est pas le cas de dire : Laissons ces morts dormir en paix ! Ici, il y a tout à gagner à fouiller dans le passé pour qu'il nous serve de guide dans l'avenir, à retirer de ces rayons poudreux, et à mettre au jour ces écrits de nos pères, qui nous font connaître leurs mœurs, leurs usages, leurs lois, leur religion, leur politique.

Si des auteurs estimés ont visité ce sanctuaire de l'histoire, si **Hergott**, **Schaepflin**, **Muller**, **Hottinger** et autres ont jeté un coup d'œil sur ces chartes, ils n'en ont vu qu'une faible partie, comme l'attestent leurs ouvrages, et il reste tout à faire pour mettre au jour un cartulaire complet de l'Evêché de Bâle, son histoire diplomatique, la seule authentique, la seule vraie. Puissent ces lignes servir à stimuler quelques-uns de nos concitoyens à tirer de l'oubli les précieux débris de nos archives.

Note de l'Editeur. — Ensuite d'une demande adressée au gouvernement de Berne par plusieurs députés du Jura, les Archives de l'ancien Evêché de Bâle ont été réintégrées au château de Porrentruy, par les soins de M. le professeur Trouillat et de M. le préfet Quiquerez, le 16 août 1842.

